



**Vincent Locas, avocat**

Chef, Prévention et gestion des litiges

Affaires juridiques

Ligne directe : (514) 598-3324

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : [vincent.locas@energir.com](mailto:vincent.locas@energir.com)

Adresse courriel pour ce dossier : [dossiers.reglementaires@energir.com](mailto:dossiers.reglementaires@energir.com)

**PAR SDE**

Le 17 octobre 2024

M<sup>e</sup> Carolina Rinfret

Secrétaire

**Régie de l'énergie**

500, boulevard René-Lévesque Ouest

5<sup>e</sup> étage, bureau 5.100

Case postale 43

Montréal (Québec) H2Z 1W7

**Objet : Demande réamendée d'autorisation pour un projet d'investissement visant la construction d'une station de réception et d'injection de gaz porté à Saint-Flavien**  
**Notre dossier : 312-01042**  
**Dossier Régie : R-4263-2024**

---

Chère consœur,

Pour faire suite à votre lettre datée du 11 octobre 2024 transmise dans le dossier en objet<sup>1</sup>, Énergir désire informer la Régie de l'énergie (ci-après la « **Régie** ») qu'elle ne sera pas en mesure de déposer ses réponses à sa demande de renseignements n° 3 d'ici le 21 octobre 2024 à midi. Cette situation s'explique en grande partie par l'importante quantité de questions à traiter, la présente semaine qui a été tronquée par un jour férié et les disponibilités de certaines personnes essentielles à la finalisation desdites réponses.

Énergir devrait toutefois être en mesure de déposer ses réponses **au plus tard le 25 octobre 2024 à midi**. Énergir soumet que ce court délai additionnel est justifié dans les circonstances et que celui-ci ne préjudiciera en rien la bonne marche du dossier.

Compte tenu de ce qui précède, Énergir demande respectueusement à la Régie de lui accorder ce délai additionnel.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

*(s) Vincent Locas*

Vincent Locas

VL/mb

---

<sup>1</sup> A-0008.